



**Vérification de la gestion intégrée du risque
Réponse et plan d'action de la direction
4 juin 2010**

Recommandation	Plan d'action	Responsabilité	Date d'achèvement prévue
<p>1. Le Ministère doit mettre au point des outils adéquats pour aider les membres de son personnel à comprendre et à mettre en œuvre la gestion intégrée du risque aussi bien au niveau ministériel qu'à celui des activités.</p>	<p>DEO doit mettre en place une politique de GIR ainsi qu'un guide, constituant un outil important pour la gestion du risque, afin de fournir une orientation et des normes de mise en œuvre. De plus, DEO doit achever un outil d'évaluation du risque permettant d'évaluer les risques émergents et veiller à ce qu'ils soient élevés au niveau adéquat de l'organisation pour prendre les mesures qui s'imposent.</p> <p>DEO doit mettre à jour son site intranet pour tirer le meilleur parti de ce support et en faire un outil de communication et de formation; il doit examiner les plateformes de formation existantes pour évaluer les possibilités d'augmenter le contenu sur la gestion du risque.</p>	<p>Directeur exécutif, Politique et programmes</p>	<p>Décembre 2010</p>



Recommandation	Plan d'action	Responsabilité	Date d'achèvement prévue
2. Le Ministère doit modifier ses processus de comptes rendus existants pour y intégrer une analyse de la façon dont l'ensemble de ses activités courantes atténue les principaux risques déterminés dans le profil de risque ministériel.	Le Comité directeur de la GIR doit modifier les processus et les pratiques existants en matière de comptes rendus, comme les rapports financiers de mi-exercice, les rapports sur les ressources humaines et ceux sur le rendement des programmes présentés au comité exécutif et aux équipes de gestion régionales, afin d'assurer une surveillance et des comptes rendus efficaces des risques indiqués dans le PRM.	Directeur exécutif, Politique et programmes	Décembre 2010
3. Le Ministère doit finaliser et approuver son cadre de gestion du risque. Le cadre doit clairement lier les processus d'évaluation et de gestion des risques aux processus existants en matière de planification et de comptes rendus.	Le Comité directeur de la GIR doit finaliser la Politique sur la gestion du risque et le guide de mise en œuvre pour les soumettre à la décision du comité exécutif. Cette nouvelle politique de GIR constituera une fondation importante sur laquelle pourra s'appuyer le cadre de gestion du risque approuvé existant.	Directeur exécutif, Politique et programmes	Décembre 2010



Recommandation	Plan d'action	Responsabilité	Date d'achèvement prévue
<p>4. La haute direction doit se charger de déterminer les risques ministériels. Le comité exécutif doit déterminer les principaux risques ministériels dans le cadre de ses discussions annuelles sur l'établissement des priorités et la planification.</p>	<p>À compter de 2010, l'équipe de DEO chargée de la planification et des comptes rendus, qui est composée de cadres supérieurs (échelons de directeur et directeur général) provenant de tous les bureaux régionaux et de l'administration centrale, a intégré la détermination des risques ministériels et l'examen du profil de risque ministériel au processus de planification ministérielle de DEO. Cette mesure favorisera une meilleure intégration des facteurs de risques aux processus de planification du Ministère et servira de point d'appui aux membres du comité exécutif de DEO pour leurs discussions sur la planification et l'établissement des priorités.</p> <p>Le directeur exécutif, PPM, doit collaborer avec les SMA régionaux et le directeur exécutif, Services financiers et ministériels, pour veiller à ce que les risques organisationnels et le profil de risque ministériel soient examinés dans le cadre des discussions annuelles du comité exécutif sur la planification et l'établissement des priorités. Ils veilleront en outre à ce que les mesures de gestion et d'atténuation des risques soient intégrées aux plans et processus opérationnels à l'échelle des régions et du Ministère.</p>	<p>Directeur exécutif, Politique et programmes</p>	<p>Terminé – Mai 2010</p> <p>Mars 2011</p>